



AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT

POUR PARTICIPER A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIATIONS DE TRANSPORTEURS EN VUE DE LA DESIGNATION DE LEUR REPRESENTANT (E) AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE MCA-BÉNIN RÉGIONAL

(Nouvelle relance)

Les États-Unis d'Amérique agissant par le biais du Millennium Challenge Corporation (MCC) et la République du Bénin ont signé le 14 décembre 2022 à Washington D.C. un Accord de Don (Compact) pour le financement d'un Programme axé sur les infrastructures routières et les opérations de transport.

Dans le cadre de la mise en place du Conseil d'administration de MCA-Bénin Régional, organisme qui sera chargé de la mise en œuvre de ce Programme, la Coordination Nationale de l'Equipe Technique de Formulation du Compact Régional émet et diffuse le présent avis de manifestation d'intérêt afin d'identifier et d'inviter **les associations de transporteurs** à s'inscrire à l'Assemblée Générale électorale pour désigner leur représentant (e) au sein du Conseil d'administration de MCA-Bénin Régional.

Au cours de l'Assemblée Générale, seront élu(e)s pour siéger au Conseil d'Administration, le (la) représentant (e) des associations de transporteur et son (sa) suppléant (e) au Conseil d'Administration de MCA-Bénin Régional.

La participation à l'Assemblée Générale électorale est subordonnée à la satisfaction des conditions ci-après :

- Être une association de transporteurs ;
- Produire un extrait de la publication au Journal Officiel de la déclaration de l'Association ;
- Produire tout document pouvant permettre d'apprécier les activités de l'Association ;
- Avoir des membres actifs dans les départements d'intervention du Compact régional ou dans au moins six départements sur les douze (6/12) du territoire national et en fournir la preuve.

Lesdites conditions sont mentionnées dans les Termes de Référence élaborés par l'Equipe technique de Formulation du Compact Régional et peuvent être consultés sur le site www.ucfbenin.bj ou retirés à son siège sis au bureau 416 du Cabinet du Ministère du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale - Tél. : 00 229 58 58 18 18 – E-mail : contact@ucfbenin.bj

Le nouveau délai de réception des inscriptions au secrétariat de l'Equipe technique de Formulation du Compact Régional est fixé au **20 avril 2023 à 12H00**.

Fait à Cotonou, le 13 avril 2023,

Afiss BILEOMA
Coordonnateur National